

Procès-verbal de modification de la SARL

7 Beauty

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1 100 euros

Siège social : 53 Bis Rue André Joineau, 93310 Le Pré-Saint-Gervais

SIRET : 93378200500013 au RCS Bobigny

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Réunion du 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à 10 heures, les associés de la société à responsabilité limitée 7 BEAUTY se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation régulière faite par les associés.

Sont présents :

M. Grégory NJANKOU – 100 parts (90,91 %)

Mme Djamana SOUKOUNA – 10 parts (9,09 %)

Total : 110 parts représentant la totalité du capital social.

La nouvelle Gérante : Mme Biya SIDIBE

ORDRE DU JOUR

1. Modification de l'objet social de la société
2. Nomination d'un nouveau gérant
3. Pouvoirs pour formalités

1. MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le président de séance rappelle que la société souhaite élargir et mettre à jour son objet social afin de refléter les activités réellement exercées et à venir.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, qui sera désormais rédigé comme suit :

Nouvel article 2 – Objet social :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : modelages esthétiques de confort sans finalité médicale (extensions de cils, cryolipolyse, soins du visage et autres prestations de beauté). Elle exerce également l'activité de location d'espaces dédiés aux prestations esthétiques et de bien-être, permettant à des professionnels indépendants d'exercer leur activité.

L'objet social inclut également toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. NOMINATION DU NOUVEAU GÉRANT

Les associés décident à l'unanimité de nommer :

Madame Biya SIDIBE

Née le 2 juillet 1988 à Soisy-sous-Montmorency (95)

Demeurant 7 rue Théodore Monod, 93140 Bondy

De nationalité française

En qualité de Gérante de la société, à compter du 10 octobre 2025, pour une durée indéterminée.

Madame Biya SIDIBE déclare accepter ses fonctions, attester qu'elle n'est frappée d'aucune incapacité ou interdiction, et qu'elle satisfait à toutes les conditions légales et statutaires requises pour l'exercice de son mandat.

Elle exercera ses fonctions à titre non rémunéré, tout en pouvant obtenir le remboursement des frais raisonnables engagés dans l'intérêt de la société, sur présentation de justificatifs.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. POUVOIRS POUR FORMALITÉS

Tous pouvoirs sont donnés à la nouvelle gérante, Madame Biya SIDIBE, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et d'enregistrement résultant des présentes décisions auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Clôture de la séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Signatures

Fait à Le Pré-Saint-Gervais, le 10 octobre 2025, en trois exemplaires originaux, dont un pour le dépôt au greffe.

Les associés :

- M. Grégory NJANKOU
- Mme Djamana SOUKOUNA

Signature du Gérant : Biya SIDIBE

CERTIFICATION DE CONFORMITÉ

Je soussignée, Madame Biya SIDIBE, en ma qualité de Gérante de la société 7 BEAUTY, certifie que le présent acte est conforme aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2025.

Fait à Le Pré-Saint-Gervais, le 10 octobre 2025.

Signature du Gérant : Biya SIDIBE